

La puissance de la résurrection (25.13–27)

David Roper

Il m’est arrivé de visiter bon nombre de cathédrales. Une des plus fascinantes pour moi est l’Abbaye de Westminster à Londres, non à cause des couronnements qu’elle a vus, mais à cause des personnages célèbres qui y sont enterrés. On y voit un large éventail de professions et de destins : des rois, des hommes politiques, des militaires, des artistes, etc. Mais tous les tombeaux ont une chose en commun : gravée sur chacun d’entre eux est l’inscription : “Ici gît...”. Walter B. Knight observe :

Combien c’était différent au tombeau de Jésus ! On n’y a pas gravé : “Ici gît Jésus de Nazareth”, mais plutôt l’épithète dite par l’ange : “Il n’est pas ici, car il est ressuscité.” La grandeur terrestre se termine à la tombe. Mais c’est à la tombe que commença la plus grande démonstration de la puissance de Jésus, car là il vainquit la mort¹.

Le point central de la prédication de l’apôtre Paul était toujours la résurrection de Jésus. A Athènes, il “annonçait la bonne nouvelle de Jésus et de la résurrection” (17.18d). Aux Romains, il écrivit : “Le Christ-Jésus est celui qui est mort ; bien plus, il est ressuscité” (Rm 8.34b). Aux Corinthiens, il dit : “Si Christ n’est pas ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés” (1 Co 15.17).

Il n’est donc pas surprenant de trouver que la

résurrection est le centre de l’apologétique de Paul dans les chapitres 23 à 26 du livre des Actes. Dans chacun de ses quatre procès, il souligne cette résurrection. Dans le premier, il s’écrie devant le sanhédrin : “C’est à cause de l’espérance et de la résurrection des morts que je suis mis en jugement” (23.6d). Dans le second, Paul dit à Félix : “Je le confesse devant toi : je rends un culte au Dieu de mes pères (...), et j’ai en Dieu cette espérance (...) qu’il y aura une résurrection des justes et des injustes” (24.14–15). Pendant le troisième procès, la présentation par Paul de la résurrection est si puissante que, même si Festus ne la comprend pas, il en est fortement impressionné (25.19). Dans notre prochaine leçon, nous étudierons le quatrième procès, où Paul demandera au roi Agrippa et aux autres hôtes distingués : “Jugez-vous incroyable que Dieu ressuscite les morts ?” (26.8 ; voir aussi 26.22–23).

Si l’on devait enlever la résurrection des chapitres 23 à 26, il resterait seulement l’histoire d’un citoyen romain maltraité. Mais, parce que la résurrection y est, nous y trouvons un puissant témoignage à la force de cette résurrection dans la vie de Paul. “Le thème central [de ces chapitres] est la résurrection, et ce qu’une foi en un Seigneur victorieux peut faire pour nous rendre forts et audacieux au milieu des tensions les plus terribles de la vie².”

¹ Walter B. Knight, KNIGHT’S TREASURY OF ILLUSTRATIONS (Grand Rapids, Mich. : Wm. B. Eerdmans Publishing Co., 1963), 314. ² Lloyd J. Ogilvie, THE COMMUNICATOR’S COMMENTARY, vol. 5, ACTS (Dallas : Word Publishing, 1983), 339–340.

A partir du chapitre 21, Paul se trouve face à quelques-unes des épreuves les plus difficiles de sa vie. Dans cette leçon, nous voulons voir comment sa foi en un Seigneur ressuscité le soutient dans ces épreuves, et comment cette même foi peut nous aider, nous aussi, à triompher. L'arrière-fond de cette leçon sera les événements conduisant à la plaidoirie de Paul devant Agrippa.

L'ADMINISTRATEUR PERPLEXE (25.13–23)

Après l'appel de Paul à César, Festus le garde en détention, le temps de faire le nécessaire pour l'envoyer à Rome. Pour cela, il faut bien du temps, le temps de trouver un navire partant vers Rome et de constituer une escorte officielle (27.1). Par souci d'efficacité, on attendait d'avoir plusieurs prisonniers, afin de pouvoir les envoyer ensemble (27.1). Cependant, pour Festus l'aspect le plus difficile de tout ceci est le rapport qu'il doit faire remettre à l'empereur.

Une visite royale (vs. 13–14)

Pendant ces préparatifs, Festus reçoit deux visiteurs royaux : "Le roi Agrippa et Bérénice arrivèrent à Césarée pour saluer Festus" (v. 13).

Le roi Agrippa³ était le fils d'Hérode,⁴ celui qui avait fait exécuter Jacques et essayé de tuer Pierre (12.1–4). Bérénice était sa sœur. Au chapitre 24, nous avons fait la connaissance d'une autre de ses sœurs, Drusille, épouse du gouverneur Félix (v. 24). Agrippa avait environ trente-deux ans au moment de notre histoire, et Bérénice trente et un.

Avec son titre de "roi", on croirait qu'Agrippa était le supérieur de Festus, mais ce n'était pas le cas. Agrippa avait hérité le titre, mais non le territoire, de son illustre père. Il n'était donc que le petit roi d'un petit territoire au nord-est de la province de la Judée⁵. Cultiver une relation avec

un Romain de haut rang était à son avantage. Agrippa et Bérénice sont venus "souhaiter la bienvenue" à Festus (25.13) et le féliciter d'avoir été nommé à son nouveau poste.

Pour Agrippa et Bérénice, voyager à Césarée était comme revenir chez eux. La ville avait été établie par leur arrière grand-père, Hérode le Grand. Partout se voyaient les évidences de l'amour d'Hérode le Grand pour les grandes constructions : édifices imposants en marbre, rues et statues magnifiques, également en marbre. En plus, Césarée avait été la capitale du règne de leur père, un règne qui rivalisait avec — pour ne pas dire qui dépassait⁶ — celui d'Hérode le Grand. Arrivés dans le prétoire, Agrippa et Bérénice ont dû être saisis de souvenirs à la fois doux et amers. C'était ici leur maison d'enfance. C'était ici également que leur père était décédé d'une mort atroce, quinze ans auparavant⁷ (12.20–23).

Agrippa et Bérénice aurait été choqués de savoir que leur visite était l'accomplissement d'une prophétie :

Gardez-vous des hommes, car ils vous livreront aux tribunaux et ils vous flagelleront dans leurs synagogues, vous serez menés, à cause de moi, devant des gouverneurs et devant des rois, pour leur servir de témoignage à eux et aux païens (Mt 10.17–18).

Paul avait déjà parlé devant des gouverneurs (Félix et Festus). A présent Dieu prépare la scène pour sa comparution devant un roi.

Festus a sûrement dû saluer chaleureusement Agrippa et Bérénice, non seulement en raison du nom de famille qu'ils portaient⁸, mais aussi à cause du rôle du roi dans la vie religieuse de la Judée⁹. Au fur et à mesure que le gouverneur apprenait à connaître Agrippa, il décidait que la visite du jeune roi pouvait lui être utile. Agrippa serait sans doute en mesure de lui donner un conseil dans l'affaire curieuse de ce petit faiseur

³ Il s'agit d'Hérode Agrippa II. Voir le schéma sur les Hérodes dans l'article supplémentaire "Coopération entre assemblées: basée sur des lois ou sur de l'amour?". ⁴Hérode Agrippa I. Voir le sermon sur lui dans l'article "L'homme qui se prenait pour Dieu". ⁵ Voir plus loin dans l'article "Regimber contre les aiguillons". ⁶ En entrant dans la ville, Hérode Agrippa II pouvait-il penser : "Tout ceci devrait m'appartenir !" ? ⁷ Voir la chronologie dans l'article supplémentaire "Une chronologie du livre des Actes". ⁸ Le nom "Hérode" avait toujours une très grande influence. Il existait même un parti politico/religieux appelé "les Hérodiens" (Mc 3.6 ; 12.13). ⁹ Comme nous le verrons dans l'article du "Regimber contre les aiguillons", bien qu'Agrippa ne règne pas sur la Judée, il a reçu de Rome le droit de garde sur le temple de Jérusalem, dont le droit de nommer les souverains sacrificateurs. Agrippa peut rendre la tâche de Festus plus facile ou plus difficile, comme il voudra.

de tentes juif actuellement bien enferm  dans une partie du palais. Comme Drusille (24.24), Agrippa  tait un descendant de la princesse juive du nom de Marianne¹⁰, il  tait donc Juif. En fait, il  tait   Rome l'expert des affaires juives (voir 26.3, 27). Donc, apr s que la visite avait d j  dur  "plusieurs jours, Festus exposa au roi le cas de Paul¹¹" (25.14).

Un point de vue romain (vs. 14–21)

Le r cit de Festus nous permet de voir l'affaire d'un point de vue romain, et plus sp cialement du point de vue d'un romain ne connaissant ni le juda isme ni le christianisme. Ses paroles font  cole pour la mani re d'un narrateur de se donner le beau r le¹² :

F lix a laiss  prisonnier¹³ un homme contre qui, lorsque j' tais   J rusalem, les principaux sacrificateurs et les anciens des Juifs ont port  plainte, pour demander sa condamnation. Je leur ai r pondu que les Romains n'ont pas coutume de livrer [  la mort] un homme, avant que l'accus  soit confront  avec ses accusateurs et qu'il ait l'occasion de se d fendre contre cette accusation¹⁴. Ils sont alors venus ici et, sans aucun d lai¹⁵, j'ai si g  le lendemain   mon tribunal et donn  l'ordre d'amener cet homme. Ses accusateurs, s' tant pr sent s, n'ont mis   sa charge aucune des mauvaises actions dont je le soup onnais¹⁶ ; ils avaient avec lui des discussions relatives   leur¹⁷ religion particuli re¹⁸, et   un certain J sus qui est mort et que Paul affirme  tre vivant (vs. 14b–19).

Agrippa doit sourire devant l'ignorance de Festus. Cependant, Festus, bien que troubl , a bien discern  deux choses : premi rement, il s'agit d'un conflit de nature non politique, mais

religieuse. Ce sont des "discussions sur les mots, sur des noms et sur [leur] propre loi¹⁹" (18.15a). Festus se serait bien abonn    la devise : "Toutes les Eglises se valent", en ajoutant sans doute : "et aucune ne vaut grand-chose". Comme la plupart de ceux qui occupent des postes publics, le gouverneur ignore les questions religieuses, et veut continuer   les ignorer.

Deuxi mement, Festus saisit le fait que le c ur de ce conflit est la question de savoir si un certain J sus est vraiment vivant.   la lecture de l'analyse de Festus sur le premier point du contentieux, je suis   la fois impressionn  et afflig . Je suis impressionn  que le gouverneur soit assez astucieux pour reconnaître l'importance de la question : "J sus est-il vivant ou mort ?" Certains de ceux qui se disent chr tiens aujourd'hui, m me certains  vang listes, ne consid rent pas comme primordiale la question de la r surrection²⁰.

Dans le m me temps, je suis afflig  par la mani re nonchalante, presque frivole, qu'a Festus de qualifier ce sujet de "discussions relatives   leur religion particuli re, et   un certain J sus qui est mort et que Paul affirme  tre vivant." C'est donc ainsi "qu'un magistrat romain parle de la v rit  la plus glorieuse de la religion chr tienne²¹". Le gouverneur accorde ici la m me importance   la r surrection qu'un ver de terre accorderait   un diamant, ou un porc aux  toiles. Combien de choses resteront inconnues pour Festus en raison de son c ur peu curieux et m me ferm  !

Nous  coutons toujours Agrippa pendant qu'il expose au roi le cas de Paul : "Quant   moi, perplexe   propos d'un d bat de cette sorte, je lui

¹⁰ Voir les notes sur Marianne dans l'article "L'homme qui se prenait pour Dieu". ¹¹ Encore une fois, les sceptiques se demandent comment Luc pouvait  tre au courant de cette conversation priv e entre le gouverneur et le roi. Ils sugg rent que Luc a "invent " les paroles de Festus. On pourrait r pondre qu'il est possible que des serviteurs bien dispos s au christianisme aient pu rapporter ces paroles (voir Ph 4.22). Mais, plus important, il faut se rappeler que Luc  tait inspir  du Dieu qui sait ce qui se dit   l'int rieur des chambres royales (2 R 6.12). ¹² Comparer au r cit de Lysias au sujet des  v nements de J rusalem (Voir les notes sur Actes 23.25–30 dans l'article "Un nouvel espoir". ¹³ Peu importe comment Paul est trait , il reste un prisonnier. ¹⁴ Ceci  tait un des plus grands principes du droit romain. ¹⁵ Ici, Festus compare son action rapide   celle, trop lente, de F lix. ¹⁶ Festus s'attendait sans doute   des accusations de meurtre, de vol, etc. ¹⁷ Pourquoi Festus parle-t-il de "leur" religion   quelqu'un de descendance juive ? Peut- tre ne veut-il pas identifier son h te royal   l'injustice des chefs juifs. Peut- tre est-ce tout simplement une erreur. ¹⁸ Le mot "religion" est une forme du mot grec traduit "religieux" en 17.22. Le terme veut dire, litt ralement, "adoration des d mons". Voir les notes sur Actes 17.22 dans l'article "Un sermon d'une grande force". Festus ne voudrait pas offenser d lib r ment son h te, donc "religion" est probablement la meilleure traduction ici. Cela dit, il est tout de m me possible que, comme Paul en Actes 17, il avait   l'esprit le double sens de ce mot. ¹⁹ La politique de Rome  tait de ne pas intervenir dans les lois et les pratiques des religions locales, aussi longtemps qu'elles n'entraient pas en conflit avec la loi imp riale. ²⁰ J'ai entendu dire par des pr dicateurs de certaines d nominations : "Que J sus soit r ellement ressuscit  d'entre les morts n'est pas ce qui compte ; ce qui compte est que pour les disciples il  tait ressuscit  !" ²¹ Albert Barnes, ACTS, Notes on the New Testament (Grand Rapids, Mich. : Baker Book House, 1953), 344.

²² Selon le *Digest* l gal romain, tout prisonnier adress    la cour supr me devait  tre accompagn  d'un rapport  crit.

ai demandé s'il voulait aller à Jérusalem pour y être jugé là-dessus" (25.20). (Festus ne mentionne pas que sa motivation en cela était de plaire aux Juifs [v. 9].) "Mais Paul a fait appel, pour que sa cause soit réservée à la compétence de l'empereur ; et j'ai donné l'ordre de le garder jusqu'à ce que je l'envoie à César" (v. 21).

Le mot "perplexe" décrit bien l'état d'esprit de Festus (voir vs. 26–27). Il espère que le jeune roi pourra lui fournir quelque lumière sur la situation.

Une requête remarquable (vs. 22, 25–27)

L'intérêt d'Agrippa est piqué par la mention de Paul. Bien que Festus connaisse mal les disciples de Jésus, Agrippa les connaît bien. L'histoire cruelle des Hérodes est inexorablement mêlée à l'histoire bénie de la croissance du christianisme. Habitant de la Palestine, Agrippa a pu entendre parler du "Juif renégat" devenu le meilleur avocat du christianisme (voir 26.26). Le roi, qui n'entrerait jamais dans une synagogue pour entendre Paul, se trouve à présent devant l'occasion rêvée d'avoir des informations de première main, une occasion qu'il ne veut pas laisser passer. Agrippa dit donc à Festus : "Je voudrais, moi aussi, entendre cet homme" (25.22a). Agrippa peut avoir plusieurs raisons pour vouloir entendre Paul : la curiosité, l'occasion de rompre l'ennui d'une visite d'état, etc. Mais dans un coin de son cœur, il entretient le petit souhait d'en savoir quelque chose au sujet de ce Jésus.

Festus est heureux d'accorder cette requête à Agrippa, car il satisfait ainsi à plusieurs de ses propres priorités : 1) Il honore ses invités. 2) Il leur fournit un divertissement original (il était difficile de penser à quelque chose de différent tous les jours). 3) Il devance les problèmes futurs (s'il s'attire la colère de Rome dans cette affaire, il aura du moins des témoins bien connus qui diront qu'il a tout fait pour agir avec justice dans

le cas de Paul).

Plus important, le gouverneur espère de l'aide pour son rapport officiel²². A vrai dire, Festus ne sait pas ce qu'il faut écrire. Il avouera plus tard à Agrippa et à ses autres invités :

... lui-même en ayant appelé à l'empereur, j'ai jugé bon de le lui envoyer. Je n'ai rien de précis à écrire au souverain sur son compte ; c'est pourquoi je l'ai fait comparaître devant vous, et surtout devant toi, roi Agrippa, afin d'avoir, après l'interrogatoire, quelque chose à écrire. Car il me semble absurde d'envoyer un prisonnier sans indiquer les motifs qu'il y a contre lui (25.25b–27).

Ce n'est pas que Festus n'ait rien à écrire, mais que ce qu'il peut écrire sera sans doute incompréhensible à Rome. Il a des accusations mais aucune évidence. Il a des charges mais aucune qui intéressera l'empereur. En fonction de cet état des choses, il dit hâtivement à Agrippa : "Demain (...), tu l'entendras" (v. 22).

Une Assemblée Royale (v. 23)

Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice vinrent avec beaucoup d'apparat²³ et entrèrent dans la salle d'audience avec les tribuns et les gens haut-placés de la ville. Sur l'ordre de Festus, Paul fut amené²⁴ (v. 23).

Essayons d'imaginer la scène : Nous sommes sans doute dans l'élégant Hall des Audiences, construit par Hérode le Grand. "Des tapisseries gigantesques (...) embellissent les murs, des colonnes de marbre montent à une hauteur vertigineuse jusqu'au plafond orné de sculptures décoratives²⁵." Les grands et les presque-grands, parés de leurs plus beaux atours²⁶, remplissent la salle pleine de drapeaux et d'écussons. Montant la garde le long des murs se tient "une solide phalange de grands légionnaires romains en tenue d'apparat²⁷".

Les trompettes résonnent et un défilé éblouissant pénètre dans l'auditorium. En premier

²³ Le mot grec traduit "apparat" est *phantasia*, qui signifie "démonstration, étalage". Ce mot, d'où viennent nos mots "fantaisie" et "fantastique", était employé pour décrire les pompes très élaborées. Le mot "pompe" est d'ailleurs utilisé dans certaines traductions (voir la TOB, par ex.). ²⁴ L'histoire ressemble à un récit fait par un témoin oculaire. Il est possible que Luc ait été invité à être présent. ²⁵ Charles R. Swindoll, THE STRENGTH OF AN EXCITING PASSION (Anaheim, Calif. : Insight for Living, 1992), 125–126. ²⁶ Certains suggèrent que le sanhédrin était présent, mais ceci n'est pas vraisemblable. Ses membres sont normalement partis bien avant (noter les versets 13 et 14 pour le passage du temps). Mais il est possible et même probable qu'un nombre de Juifs étaient présents parmi les hommes riches de la région. Après tout, la Césarée se trouvait en Palestine. ²⁷ William Barclay, THE ACTS OF THE APOSTLES, The Daily Study Bible Series, rev. ed. (Philadelphia : Westminster Press, 1976), 175.

viennent les hommes prééminents de la région, leaders politiques ou hommes d'affaires influents, accompagnés de cinq puissants tribuns²⁸. Encore une double fanfare des trompettes, et Festus fait entrer ses célèbres hôtes, Agrippa et Bérénice, parés de toute leur splendeur royale²⁹ : robes de pourpre, diadèmes d'or. Les pierres précieuses dans ses cheveux et sur son poignet mettent en valeur la grande beauté de Bérénice. Festus, pour ne pas être en reste, porte sa robe rouge de gouverneur, celle qu'il porte seulement pour des affaires d'état. C'est vraiment une démonstration magnifique d'élégance scintillante, de gloire humaine.

Festus donne l'ordre de faire entrer Paul. Le contraste doit être frappant. L'apôtre se tient devant cette assemblée imposante, vêtu de ses habits de prison, les chaînes à ses poignets résonnant avec chacun de ses mouvements (26.29). Il est en tout une créature à plaindre : sa chair est marquée par les cicatrices, son corps courbé en raison de plusieurs décennies de travaux et de peines. Il est à plaindre, *sauf* si on le regarde dans les yeux, car ses yeux brûlent d'un feu intérieur.

Non, il ne faut pas plaindre cet apôtre. C'est lui, et non l'auguste assistance, qui domine la scène. C'est lui, et non eux, dont le nom deviendra célèbre. C'est lui, et non eux, la personne la plus importante de cette occasion. Quelqu'un a dit : "Ne seraient-ils pas tous surpris d'apprendre que la seule raison pour laquelle on se souvient d'eux est qu'un jour, ils ont croisé le chemin d'un prisonnier du nom de Paul ?"

Ne jalousez jamais le train de vie des gens riches et célèbres (voir Mc 10.42-44). La grandeur extérieure ne dure pas, "la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie" passent. Par contre, "celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement" (1 Jn 2.16-17).

Paul peut dire avec confiance ce qui a été écrit par l'auteur de l'épître aux Hébreux : "Le Seigneur est mon secours ; je n'aurai pas de crainte. Que peut me faire un homme ?" (Hé 13.6). Où l'apôtre trouve-t-il une telle confiance ? C'est qu'il avait rencontré le Seigneur sur le chemin de Damas, il avait reçu une mission de lui, il lui

avait soumis sa vie. Il pouvait donc faire face avec confiance à tout et à tous.

Dans notre prochaine leçon, nous reviendrons sur cette scène dramatique dans le Hall des Audiences. Mais avant cela, nous voulons souligner la puissance de la résurrection dans la vie de Paul.

L'APÔTRE CONFIANT

Commençons par une récapitulation de ce que Paul a dû affronter dans notre histoire. On peut résumer ses épreuves en sept points³⁰ : 1) *Emprisonnement non mérité*. On aurait dû le relâcher, mais il restait incarcéré. 2) *Attente inexplicquée*. Le texte parle de "deux ans [qui] s'écoulèrent" (24.27). Il ne faut que deux secondes pour lire ces mots, mais pour Paul il s'agissait d'une attente de vingt-quatre mois. Jésus lui avait promis qu'il irait à Rome (23.11), mais il n'avait pas mentionné une attente de deux années. 3) *Attaques incessantes*. La période de deux ans n'a pas amoindri la haine des Juifs. Ils en voulaient toujours à la vie de Paul. 4) *Fausse accusations*. Les accusations portées contre Paul étaient soit imaginaires soit totalement inexacts. 5) *Exploitation injuste*. Félix a d'abord essayé d'extirper de l'argent de Paul. Ensuite il l'a utilisé pour apaiser les Juifs. Festus a également utilisé l'apôtre pour s'acquérir les bonnes grâces des Juifs. 6) *Juges indignes*. Il serait difficile d'imaginer un lot plus pitoyable que le sanhédrin, Félix, Festus, et Agrippa, tous prétendant juger Paul. 7) *Un futur incertain*. Paul a dû se demander : "Comment vais-je prêcher à Rome si je ne peux même pas sortir de Césarée ?" Même après son appel à César, il devait connaître l'incertitude au sujet de l'issue de son procès devant l'empereur.

Sa confiance

Ce qui a soutenu l'apôtre Paul dans toutes ces épreuves imméritées, c'était sa foi. Sa foi était le "bouclier" avec lequel il pouvait "éteindre tous les traits enflammés du Malin" (Ep 6.16). Sa foi était placée en son Dieu. Lorsqu'enfin il se tint devant Agrippa, il dit : "Mais, grâce à la protection de Dieu, j'ai subsisté jusqu'à ce jour" (26.22a). Il écrit par ailleurs : "Si Dieu est pour nous, qui peut tenir contre nous ?" (Rm 8.31 — Bible du

²⁸ Flavius Josèphe précise qu'il y avait à Césarée cinq tribuns en poste à Césarée. Chacun commandait plus d'un millier d'hommes. Voir les notes sur Actes 21.31 dans l'article "Ils pensaient". ²⁹ Leur père s'habillait également de cette manière (voir les notes sur Actes 12.21 dans l'article "L'homme qui se prenait pour Dieu"). ³⁰ Sept Xoints suggéré par le prédicateur, Rick Atchley.

Semeur). Paul avait foi en la promesse de Jésus qu'il prêcherait un jour à Rome (Ac 23.11). Je voudrais suggérer surtout que c'était sa foi en la résurrection qui lui donnait le courage de continuer. Parfois il ne devait pas comprendre les raisons de ses malheurs, mais il comprenait ceci : son rédempteur vivait, agissait, et régnait ! Malgré tout ce qui pouvait lui arriver — même la mort aux mains du César — tout irait bien : la résurrection en était la garantie. Comme il l'écrit aux Corinthiens :

Christ est ressuscité d'entre les morts, il est les prémices de ceux qui sont décédés.

Grâces soient rendues à Dieu, qui nous donne la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ !

(1 Co 15.20, 57)

Notre confiance

Bien des lecteurs de cette leçon pourront s'identifier à Paul dans ses malheurs. Comme lui, certains d'entre vous sont enfermés, sans l'avoir mérité. C'est peut-être la maladie ou un handicap, ou bien un travail sans avenir ni avancement qui vous restreint. Certains d'entre vous s'inquiètent en raison de délais inexplicables. Vous attendez des développements positifs dans votre vie, mais qui ne viendront, semble-t-il, jamais. Certains sont la cible constante d'attaques diverses. Vous avez fait tout ce que vous pouviez pour apaiser un adversaire, mais il est décidé à ne pas se réconcilier avec vous. Certains sont victimes d'accusations injustifiées et fausses. Vos efforts pour vous disculper ont été vains. Certains sont exploités. Vous savez ce que c'est d'être utilisé comme une chose, un objet. Vous avez été maltraité par un ami, par un employeur, ou bien par un conjoint. Certains sont critiqués par ceux qui n'ont aucun droit de le faire. Vous êtes l'objet de leur jalousie en raison de ce que vous avez pu accomplir dans votre vie. Dans le fond, notre avenir à nous tous est incertain (Jc 4.14a).

Comment pouvons-nous, comme Paul, tenir tête dans les épreuves ? La clé, c'est la foi. "Voici la victoire qui triomphe du monde : notre foi" (1 Jn 5.4b). Inscrivez ces paroles dans un endroit où vous pourrez les consulter souvent : *Lorsque vous vous trouvez face à l'inconnu, appuyez-vous sur*

ce que vous connaissez. Vous ne saurez peut-être pas pourquoi la vie semble s'être affaissée autour de vous, mais vous pouvez savoir ceci : Dieu vous aime et vous aidera ; toutes choses concourront à votre bien (1 Jn 5.10 ; Hé 13.6 ; Rm 8.28). Vous pouvez également savoir que Jésus est vivant et qu'il travaille dans votre vie : "Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, pour une espérance vivante" (1 P 1.3). Et vous pouvez être certain que le jour viendra où il reviendra vous prendre avec lui !

... tous nous serons changés, en un instant, en un clin d'œil, à la dernière trompette. Car elle sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés. Il faut en effet que ce (corps) corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce (corps) mortel revête l'immortalité.

Lorsque ce (corps) corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et que ce (corps) mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite :

La mort a été engloutie dans la victoire (1 Co 15.51-54).

Quand tout va mal autour de vous, accrochez-vous à la réalité de la résurrection !

CONCLUSION

Devant la résurrection de Jésus, êtes-vous perplexe comme Festus, ou confiant comme Paul ? Pour vous, s'agit-il tout simplement de "discussions relatives (...) à un certain Jésus qui est mort et que Paul affirme être vivant", ou bien la résurrection est-elle une vérité vivante qui a changé votre vie ? "Si Christ n'est pas ressuscité, alors notre prédication est vaine, et votre foi aussi est vaine" ; "si les morts ne ressuscitent pas, *mangeons et buvons, car demain nous mourrons*" (1 Co 15.14, 32). Si Christ est bien ressuscité d'entre les morts, tout est changé !

Dans notre prochaine leçon, Paul posera cette question devant un auditoire distingué : "Jugez-vous incroyable que Dieu ressuscite les morts ?" Si Dieu pouvait créer un monde à partir de rien, si Dieu pouvait mettre la vie dans l'homme Adam, s'il pouvait changer un homme comme Paul³¹, combien c'était facile pour lui de ramener Jésus

³¹ On peut ajouter au besoin des preuves de la résurrection de Jésus. Le changement radical qui a eu lieu dans la vie de Paul est une preuve en soi-même que Jésus est toujours vivant.

d'entre les morts !

“Christ est ressuscité d'entre les morts, il est les prémices de ceux qui sont décédés” (1 Co 15.20). Permettez à cette vérité de vous remplir

l'esprit et de vous changer la vie, tout comme elle a transformé et stimulé Paul. Soumettez-vous au Seigneur ressuscité, et marchez à ses côtés, dans les bons et les mauvais jours. ◆

© VERITE POUR AUJOURD'HUI, 1997, 2006
Tous Droits Réservés